

PRINCIPAUX PORTS :

- MAHAJANGA
- NOSY BE
- VOHEMAR
- TOAMASINA
- TAOLAGNARO
- TOLIARA

Contact CESAM :

Zoé RAZAFINDRAFAHATRA
2 rue Lieutenant Noël 501 TAMATAVE
(261) 20/533 22 99
(261) 34/01 241 99
cemtmv@moov.mg
Voir site www.cesam.org pour détails

POPULATION : 23 M D'HABITANTS

PIB : 11 MILLIARDS USD

EXPORT	2013
EU	48,8 %
Etats Unis	7,3 %
Chine	7,1 %
Corée	7 %
Japon	4,5 %

Source OMC

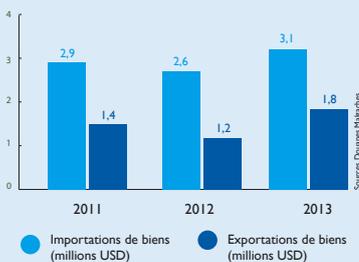
en % des exportations

IMPORT	2013
EU	14,1 %
Pays des Emirats	21,4 %
Chine	14,6 %
Inde	5,7 %
Afrique du Sud	5,3 %

Source OMC

en % des importations

BALANCE COMMERCIALE :



Source Douanes Malgaches

CA ASSURANCE NON VIE :

2011	2012	2013
46,2 MUSD	51,6 MUSD	58,2 MUSD

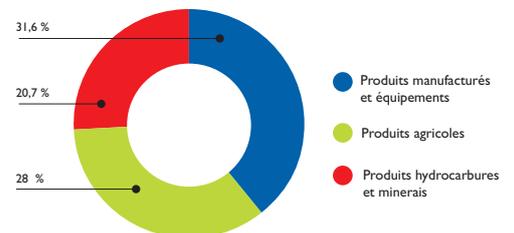
Source CEAM en Millions de US\$

CA ASSURANCE TRANSPORTS :

2011	2012	2013
2,4 MUSD	2,2 MUSD	2,5 MUSD

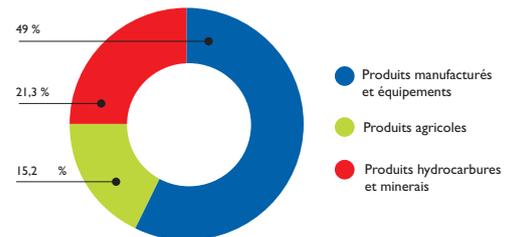
STRUCTURE EXPORT

En 2013, le déficit commercial du pays est en baisse du fait d'une reprise des exportations notamment des produits textiles ce qui a permis de réduire le déficit commercial par rapport à l'année précédente. Le secteur minier a aussi été plus dynamique en matière d'export avec une croissance sensible.



STRUCTURE IMPORT

L'économie de Madagascar est au point mort, ce qui est caractérisé par une baisse notable des importations dont les produits hydrocarbures constituent un peu plus de 20 %. Les achats d'équipements sont en baisse alors que les importations de matières premières ont enregistré une légère augmentation. Depuis 2009 jusqu'en 2013 la situation politique locale n'a pas encouragé les investissements ce qui se traduit par un ralentissement des échanges sur cette période.



OBLIGATIONS D'ASSURANCE LOCALE

« ...Les opérations d'assurances à Madagascar sont régies par la Loi 99.013 du 02.08.1999 portant Code des Assurances. La branche Maritime est traitée par le Chapitre 2 de ladite Loi (Articles 138 à 161). Par rapport aux Textes, les "risques sis ou à destination de Madagascar, doivent être assurés auprès d'une Entreprise de la place". Ce qui, dans la pratique, n'est pas systématiquement le cas... »*
Les obligations d'assurance en matière d'importation feront l'objet prochainement d'une mise à jour et les contrôles renforcés.

*Source CEAM

CARACTÉRISTIQUES DU COMMISSAIRE D'AVARIES DU CESAM

La Compagnie des Experts Maritimes de Madagascar (CEMM) recommandée par le CESAM est active depuis les années 70. Son organisation lui permet d'apporter une réponse aux assureurs transports dans tous les ports ou zones de transit de Madagascar. Le cabinet est constitué de plusieurs spécialistes de marchandises diverses ou de produits agricoles locaux sous la responsabilité de M. Zoé Razafindrafahatra dont les qualités d'ancien officier navigant lui permettent d'intervenir sur des sinistres corps de navires. Les différentes agences de la CEMM traitent 1 400 dossiers par an incluant des marchandises conteneurisées ; des marchandises en vrac ou des lots transitant par voie aérienne.

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES PORTUAIRES

Le développement du port de Toamasina de 2017 à 2020 prévoit entre autres aménagements :

- La construction d'un nouveau quai de 320 m linéaire,
- Le remblaiement de 16 hectares supplémentaires afin de recevoir des conteneurs,

- Une nouvelle route de contournement pour atteindre le port et éviter la congestion urbaine...

Ces différents aménagements permettront à Toamasina de devenir un port de transbordement ouvert sur l'Océan Indien, à l'instar de la future zone franche du port de Taolagnaro.

AVERTISSEMENT

Ce document ne constitue en aucun cas une consultation juridique et ne saurait en aucun cas engager la responsabilité de l'éditeur. Il est recommandé de procéder à toute vérification sur l'état de la réglementation et des lois locales avant toute opération d'import/export vers Madagascar.

Contact Cesam Paris :
8 rue d'Artois - 75008 France
service.reseaux@cesam.org



CESAM